

l'écho de Gex



Journal d'informations municipales



Dossier pages 6 et 7

La rentrée des classes se prépare



Gex en mouvement

Promenade des berges du Journans

p.5



Zoom sur...

Rendez-vous d'été

p.9



Se divertir à Gex

Forum des associations

p.11

>>> toute l'info sur www.ville-gex.fr

Gex en images



DU
29 MAI
AU 2 JUIN
2014

LA 488^E FÊTE DE L'OISEAU

a été une édition très réussie. Corentin ROBIN, Gexois de 18 ans, rugbyman à l'USPG et apprenti paysagiste, a eu raison, par ses tirs précis, de l'Oiseau en bois et devient le Roi 2015. Sacha DUMONT, jeune Gexois de 9 ans, est le roitelet 2015. Mélanie LAFORGE, âgée de 18 ans, originaire de Cessy, entraîneur bénévole à la Gexoise et future étudiante en droit, a été élue Reine 2015. Le grand corso médiéval composé de la cour, des chars rivalisant d'originalités et de couleurs sans oublier les nombreuses fanfares, a conquis le public réparti tout au long du parcours.

21
JUIN
2014

GEX A FÊTÉ LA MUSIQUE.

Les trois scènes installées en centre-ville ont vu se succéder de nombreux groupes

ou associations musicales soutenus par un public familial, détendu et nombreux !

6-7
JUIN
2014

Organisé par le Centre socioculturel les Libellules et soutenu par la mairie de Gex et la Communauté de Communes,

LE 13^E FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE « TÔT OU T'ARTS »

a ravi petits et grands. La culture a envahi les rues du centre-ville et le quartier Charpak où de nombreuses troupes ont donné des spectacles séduisants, magiques et originaux.

2
JUILLET
2014

La famille Assenare, agriculteurs à Pitegny, a organisé la traditionnelle

FÊTE DE QUARTIER

lors de laquelle les musiciens de l'Écho du Reculet ont joué un répertoire rythmé et festif.

4-7
JUILLET
2014

Gex a organisé la fête du CINÉMA EN PLEIN AIR

à l'espace Perdtemps. Quatre films étaient programmés : « Albert à l'Ouest », « Les vacances du Petit Nicolas », « Certains l'aiment chaud » et « Les vacances de monsieur Hulot ». La météo pluvieuse a hélas perturbé les séances car seulement l'une d'entre elles a pu se dérouler en plein air ! Carton plein pour « Les vacances du Petit Nicolas » avec 276 spectateurs.

Les 3 autres séances ont totalisé 66 spectateurs : un chiffre bien décevant, il faut l'avouer.

2
JUILLET
2014

Pour découvrir les nouveaux travaux réalisés, les responsables de l'association la Remise 01 qui gèrent

LE MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

ont organisé une visite pour les nouveaux élus gexois.



➤ Rentrée scolaire 2014 : n'oubliez pas l'inscription à la cantine scolaire !



Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site www.ville-gex.fr. N'oubliez pas que seuls les enfants inscrits pourront déjeuner à la cantine.

Lors du dépôt complet du dossier en mairie, vous devez être impérativement muni :

- d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone... de moins de 3 mois) ;
- de votre avis d'imposition au titre de l'année 2012 ;
- d'une copie de la notification de la CAF de moins de 3 mois ;
- d'un Relevé d'Identité Bancaire en cas de prélèvement automatique ;
- d'une autorisation de prélèvement dûment remplie.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 04 50 42 63 00.

Un petit rappel : la rentrée des classes dans les écoles maternelles et élémentaires aura lieu le **mardi 2 septembre 2014**.

➤ Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser en mairie **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant**.



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

➤ Démarchages frauduleux

Nous vous rappelons que **personne ne peut prétendre être missionné par la mairie pour un démarchage à des fins commerciales**. Vous pouvez éconduire ceux qui se présenteraient à votre domicile soi-disant mandatés par la collectivité.

➤ Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous avez emménagé à Gex depuis le 1^{er} janvier 2014 : alors, ce message vous intéresse. La mairie organise chaque année une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants. Elle aura lieu le **mercredi 8 octobre à 19 h à la salle l'Expo** (39 rue Ernest Zégut). Afin de prévoir au mieux l'organisation de cette rencontre conviviale, vous pouvez vous faire connaître et laisser vos nom, prénom et coordonnées (adresse, mail) en envoyant un mail à odile.millereux@ville-gex.fr.

Merci par avance pour votre présence et n'hésitez à le dire autour de vous auprès des nouveaux habitants.

➤ Bénévoles



Le centre des restos du cœur de Gex recherche des bénévoles :

- pour la fin de campagne d'été, soit les 1^{er} et 3^e jeudis des mois de septembre-octobre-novembre de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- pour toute la campagne d'hiver de décembre 2014 à mars 2015, 2 fois par semaine les mardis et vendredis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

Les préparations et distributions ont lieu au local des restos à Gex près du camping des Genêts. Les postes souhaités : accueil des personnes ; point bébés ; distribution ; suivi des stocks ; secrétariat et informatique.

Une charte fixe clairement les engagements auxquels doivent souscrire les bénévoles : respect et solidarité face aux personnes démunies ; engagement et responsabilité ; convivialité ; esprit d'équipe ; rigueur dans l'action ; indépendance complète vis-à-vis du politique et du religieux.

Pour toute autre information, vous pouvez contacter Danielle Gruffat, responsable du centre de Gex, soit au 06 07 30 83 39, soit par mail gruffat.danielle@orange.fr.

LE MOT DU MAIRE



Patrice DUNAND
Maire de Gex

Les vacances sont déjà bien entamées et la rentrée prochaine verra la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Tout a été conçu pour que les enfants puissent bénéficier pleinement de ces aménagements et, surtout, que les plannings et les activités soient vraiment bénéfiques à leur équilibre et à leur réussite dans les apprentissages fondamentaux.

La gestion de cette mise en place, nous le savons, ne sera pas simple et le coût pour la Commune dix fois supérieur à ce que l'État nous versera par an les deux premières années seulement.

Nous voulons croire que notre école s'en trouvera renforcée dans sa mission si centrale pour l'avenir de notre société. On pourra dire alors, et alors seulement, que le jeu en valait la chandelle.

Bonnes vacances,

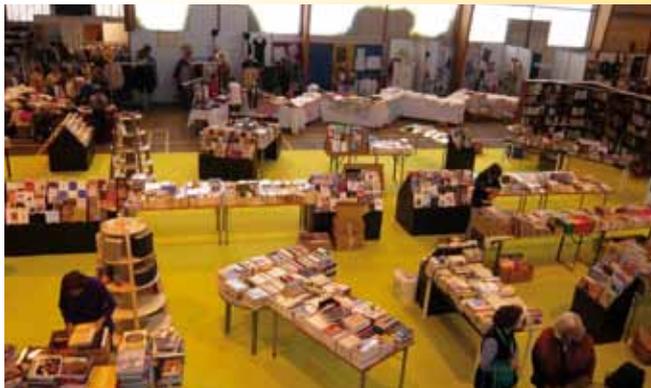
Amicalement.





► « Les Greniers de Saint-Pierre », c'est pour bientôt !

Tous les trois ans, la paroisse de Gex se mobilise massivement pour sa grande fête paroissiale « brocante ». La prochaine édition se déroulera **les 26, 27 et 28 septembre 2014 à l'espace Perdtemps.**



Les bénéfices seront principalement affectés au remplacement de l'orgue de l'église Saint-Pierre de Gex mais aussi au soutien des œuvres caritatives de l'AED (Aide à l'Église en Détresse). Donnez tout ce dont vous n'avez plus besoin : meubles, vaisselle, bibelots, tableaux, gravures, vêtements, bijoux, lampes, électroménager, TV, livres neufs ou d'occasion, albums, CD, DVD, matériel de sport, jouets, objets de collection : timbres, monnaies, disques vinyle, cartes postales, fèves des rois, cartes de téléphone, muselets, etc.

Le transport sera assuré pour les objets volumineux.

Vous pouvez :

- **apporter vos dons au presbytère de Gex**, parvis église aux horaires de permanence suivants : le mercredi 10 h à 12 h, le vendredi 16 h à 19 h ou le dimanche après la messe, ou au 160, rue de Genève, le samedi de 9 h à 12 h ;
- **rejoindre les équipes de bénévoles** pour collecter, trier, nettoyer, réparer, étiqueter, tenir les stands dans une ambiance où amitié et bonne humeur sont garanties.



Pour tout renseignement :
Paroisse catholique
Saint-Pierre de Gex
Parvis de l'église
01170 GEX
Tél. 04 50 41 55 60
www.paroissedegex.org

DERNIÈRE MINUTE !

- Le centre socioculturel de Gex « Les libellules » récupère des jeux de société en bon état pour la ludothèque du Clos des Abeilles. Merci de déposer vos boîtes à l'association située **228 avenue des Alpes - 01170 GEX - Tél. 04 50 28 34 17.**

LES ÉCHOS DU CONSEIL

10 juin 2014

L'essentiel de ce conseil a été consacré aux finances. Les comptes administratifs et de gestion 2013 pour la commune, la Zone d'Activités de l'Aiglette et de la forêt ont été approuvés ainsi que trois décisions modificatives 2014.



La délégation du conseil municipal au maire votée le 9 avril pour prendre certaines décisions est modifiée ; il s'agit de réduire l'étendue de cette délégation à 1 Million d'euro pour l'ensemble des marchés publics quel que soit leur objet alors qu'elle était alors sans limite de montant.

Le terme de « commission d'attribution étant inapproprié, la commission devient la commission Marché à Procédure Adaptée (MAPA). La délibération du 12 mai 2014 concernant les commandes publiques est modifiée.

Dans le cadre de la mise en place des activités péri-éducatives dans les écoles, monsieur le Maire est autorisé à signer un protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux et une convention de partenariat avec la MJC.

Le renouvellement du bail de location de la maison forestière des Maladières consenti à monsieur LOCATELI, agent de l'ONF est accordé. Une subvention exceptionnelle de 3 000 € est attribuée à l'association du twirling Bâton « la Gessienne » pour le financement du déplacement à la Roche-sur-Yon (Vendée) pour la finale du championnat de France. Le tableau des emplois communaux est mis à jour. Monsieur le Maire est autorisé à signer un bail de location pour un local destiné à la société BC Charpente dans la ZA de l'Aiglette. Une indemnité d'éviction sera versée à monsieur Bernard ROBBEZ pour une perte d'exploitation agricole, dans le cadre de l'acquisition par la commune de terrains en vue de la réalisation d'un nouveau centre de secours. Les membres du jury et la commission technique pour le concours d'architecte pour l'extension du groupe scolaire de Parozet sont élus.

20 juin 2014

Spécial élections sénatoriales

Le renouvellement des sénateurs aura lieu le dimanche 28 septembre et le département de l'Ain est concerné par le renouvellement de ses trois élus. Les sénateurs sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans. Gex ayant plus de 9 000 habitants, les 33 conseillers municipaux sont délégués titulaires de droit. Suite à l'arrêté préfectoral du 11 juin, le conseil municipal a procédé, le 20 juin, à la désignation de neuf délégués suppléants. Ils sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel tout en respectant la parité hommes-femmes. Ont été élus :

- Pour la liste « Gex Avenir » : Roger MARCEAU, Catherine GAPIHAN, Jean-Paul PELLETIER, Monique JACQUET, Jacques DUVILLARD, Isabelle CHAPON, Loïc VANVAREMBERG, Phuong PORTIER
- Pour la liste « Solidaires pour l'Avenir de Gex » : Patrick MONNOIRE



La promenade des berges du Journans : la nature dans la ville

Fin juin, la 2^e phase de la promenade des berges du Journans a été ouverte au public.

Petit retour en arrière... c'est en 2013 que la 1^{re} phase de cette promenade a été aménagée le long du ruisseau du Journans. De nombreux promeneurs en connaissent l'existence. Elle démarre avenue Francis Blanchard et rejoint la rue de la Folatière. Cette partie, accessible aux personnes à mobilité réduite depuis la rue de la Folatière, a déjà séduit de nombreux promeneurs y trouvant calme et nature en toute sécurité. Fin 2013, les travaux de la 2^e tranche ont débuté et prévoient la prolongation de la promenade de la rue de la Folatière jusqu'à la déviation de Mury.

Longue désormais de 2.5 kilomètres, située au cœur de ville de Gex, cette promenade comprend une partie boisée, une partie sportive et une partie plus bucolique. Elle est accessible aux piétons : seuls les enfants équipés d'un vélo, d'un tricycle ou d'une trottinette sont autorisés. Attention ! Elle est strictement interdite à tout véhicule à moteurs (quads, mobylettes, motos). Les vélos sont autorisés mais la vitesse doit être limitée pour la sécurité des promeneurs et la préservation des pistes et chemins.

Une aire de pique-nique a été prévue. Elle est équipée de tables et bancs en bois (mélèze) et bien sûr de poubelles s'intégrant parfaitement dans ce site naturel.



Envie de faire une activité physique ? Un parcours sportif a été installé : il comprend 13 ateliers. Sportif émérite ou amateur, chacun pourra faire les ateliers à son rythme, dans un cadre verdoyant et protégé. Proposer des activités ludiques en accès libre est un excellent moyen d'inciter à l'activité physique. Ici pas de compétition, pas de règle... tout simplement l'envie de bouger !

Cette 2^e tranche dont le sol est quasiment sans pente, est parfaitement adaptée pour les familles et les personnes ayant quelques difficultés à marcher. Une Gexoise, croisée sur cette promenade, est très heureuse et a été très vite conquise par cet endroit qui est, pour elle, idéal pour une marche douce et tranquille. Pour les promeneurs ayant un chien, obligatoirement tenu en laisse, n'oubliez de vous munir d'un sac ! des Toutounets seront prochainement installés sur le parcours.

Cet investissement d'environ 630 000 €, important pour la commune, est un atout pour les Gexoïses mais également pour les touristes qui pourront passer un moment agréable dans un cadre verdoyant, arboré, propice à la sérénité.



Christian Pellé, maire-adjoint en charge des travaux et de l'environnement, présentant le parcours santé.



Une gexoïse heureuse de promener son chien sur un chemin idéal pour la marche.



Les 13 arrêts du parcours santé.



Une sportive s'entraîne sur l'un des modules du parcours.



La rentrée des classes se prépare



Cette rentrée scolaire 2014 qui s'annonce dans un mois déjà, sera incontestablement marquée par de nombreux changements. Pour vous les présenter, rencontrez avec madame Hélène MOREL-CASTERAN, maire-adjointe en charge des affaires scolaires.

Quelles seront les nouveautés marquantes de cette rentrée scolaire ?

La première grande nouveauté est le changement des horaires et des rythmes scolaires :

- Le temps scolaire débutera à 8 h 30, au lieu de 9 h actuellement. Même si commencer l'école à 9 h pouvait sembler plus confortable, en fait seule une minorité d'enfants en bénéficiait, beaucoup d'enfants se trouvant au périscolaire à cet horaire et pour certains, dès 7 h 30.
- La pause méridienne sera allongée d'un quart d'heure (11 h 30 - 13 h 15), permettant ainsi aux deux services de cantine de se dérouler plus sereinement.
- Le temps scolaire se terminera à 15 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis : les enfants pourront alors rentrer chez eux ou participer aux activités périéducatives proposées par la commune.
- Enfin, il y aura classe le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30. Les enfants inscrits au centre de loisirs du mercredi après-midi auront alors la possibilité de déjeuner à la cantine.

La deuxième grande nouveauté, ce sont les activités, dites périéducatives (APE), mises en place par la Commune :

Elles auront lieu après le temps scolaire,

de 15 h 30 à 16 h 30. Rappelons qu'elles sont facultatives et gratuites, que ce sont des activités de découverte, dans des domaines variés (7 pôles sont identifiés : sports et jeux, main à la pâte, arts de la scène, éveil culturel, activités vertes, ludothèque, pause cartable). Le projet pédagogique qui régit ces APE a été élaboré dans le même esprit que celui du Centre de Loisirs et du périscolaire. Les parents ont reçu en juin à l'école tous les documents s'y rapportant (projet pédagogique, règlement et fiche d'inscription pour la 1^{re} période). Cette fiche, une fois remplie, était à rendre en mairie pour le 4 juillet. Actuellement, environ 670 dossiers d'inscription ont été déposés en mairie. Notez que tous ces documents sont toujours téléchargeables sur le site de la ville de Gex. Fin septembre / début octobre, une nouvelle fiche d'inscription, pour la seconde période, sera distribuée. Participeront à ces activités environ 80 intervenants par jour : le personnel communal (animateurs de l'Accueil Collectif de Mineurs et agents des écoles maternelles qui ont eu plusieurs séances de préparation avec les coordinateurs), et des intervenants extérieurs qui se sont présentés individuellement ou par l'intermédiaire d'une association. Dans chacune des 6 écoles, un coordinateur sera à l'écoute des familles et des intervenants et fera le lien entre ces différentes personnes, ainsi qu'avec les enseignants :

- Vertes Campagnes élémentaire : Nicolas AGIUS
- Vertes Campagnes maternelle : Nawal ACHABAR
- Perdtemps élémentaire : Sarah ZAFFINO
- Perdtemps maternelle : Pascale BUTTNER
- Parozet élémentaire : Violaine MARMET
- Parozet maternelle : Anne-Gaëlle DUCHEMIN

Pour la bonne réussite de ces activités, une organisation rigoureuse doit être mise en place. Il est demandé aux parents de respecter l'engagement pris en inscrivant leur enfant à une ou plusieurs activités pendant toute la durée d'une période.

Les intervenants que nous avons contactés, ou qui sont venus à nous pour transmettre leur passion, proposent des activités très diversifiées. Le but de cette réforme est que votre enfant découvre à chaque période des activités différentes, pour son épanouissement. Nous pensons que le choix proposé permettra à chacun de trouver son bonheur...

Les enfants de la CLIS de Perdtemps n'ont pas été oubliés. L'Association Éclat et un éducateur spécialisé travailleront avec nous. Au cours de la 1^{re} période, qui sera une phase d'observation, ils proposeront à ces enfants des activités spécifiques ; mais le but est qu'ils puissent intégrer ultérieurement, à leur rythme, les autres activités avec les autres enfants de l'école.





Quels sont les effectifs attendus pour la rentrée de septembre 2014 ?

- **À Perdtamps**, les effectifs sont en baisse (moins de 150 enfants) en élémentaire et une fermeture de classe a été entérinée par l'Inspection académique. Il y aura donc 6 classes. En maternelle, 110 enfants pour 4 classes, les effectifs sont stables.
- **À Parozet**, ils sont stables en élémentaire (179 enfants pour 8 classes) en maternelle, ils sont en légère baisse (114 enfants pour 5 classes).
- **Aux Vertes Campagnes** : en élémentaire, les effectifs sont de 241 élèves pour 9 classes ; la création attendue de la 10^e classe n'est finalement plus d'actualité. En revanche, en maternelle, 178 enfants pour 6 classes, les effectifs sont toujours très chargés, notamment en petites sections (32 enfants), et aucune création de classe n'est en vue.

Des changements de direction d'école sont-ils annoncés ?

- **À Perdtamps**, pas de changement : nous retrouverons M. FERROLLET à la direction élémentaire et Mme DUBOUT à la maternelle.
- **À Parozet**, départ de Mme OVÉ, directrice de l'école élémentaire, et arrivée de Mme ALBRIEUX, qui a déjà enseigné dans cette école. En maternelle, Mme GRAND-CLÉMENT qui a assuré la direction de la maternelle depuis quelques années à titre provisoire devient officiellement directrice.
- **Aux Vertes Campagnes**, nous retrouverons M. GEOFFROY à la direction maternelle, mais en élémentaire, Mme AUGÉARD s'en va et sera remplacée par M. BESSON-BRABANT.

L'été est une période propice aux travaux : quels sont ceux prévus ?

Comme chaque été, les services techniques vont profiter de l'absence des enfants pour effectuer de multiples réparations intérieures, ainsi que l'entretien des jeux et espaces verts. Des travaux de téléphonie vont être réalisés dans les trois groupes scolaires avec l'installation de standards téléphoniques.

À l'école maternelle Perdtamps, des rideaux occultants seront installés dans la salle de motricité afin de pouvoir l'utiliser aussi, le cas échéant, comme 2^e salle de sieste. À cet effet, des couchettes supplémentaires seront achetées.

D'autre part, un échiquier sera tracé dans la cour de l'école élémentaire de Perdtamps, et des lignes seront tracées au sol dans la cour des Vertes Campagnes maternelle, pour permettre aux enfants de se mettre en rang. À Parozet, des barrières du petit parking seront fixées et une sonnerie programmable pour les cours élémentaires sera posée.

Pouvez-vous nous présenter les projets d'agrandissement des écoles Perdtamps et Parozet ?

L'école élémentaire Perdtamps sera mise aux normes PMR, avec l'installation d'un ascenseur, de coursives extérieures, l'agrandissement des dégagements et des toilettes accessibles aux handicapés... Nous profiterons de ces travaux pour réorganiser cette école et agrandir quelques locaux : l'ancien appartement de fonction du 2^e étage sera transformé pour créer deux nouvelles classes ; une classe existante disparaîtra afin de donner aux enseignants une salle des professeurs digne de ce nom ainsi qu'une salle agréable et éclairée naturellement pour le RASED. L'autre classe actuelle du 2^e étage deviendra une vraie salle de bibliothèque dont cette école avait besoin.

L'avis d'appel d'offres a été lancé, les entreprises seront connues début août et les travaux devraient pouvoir commencer en septembre 2014. Leur durée totale est estimée à 6 mois.

Ils commenceront avec la création des 2 classes du 2^e étage et les travaux extérieurs ; les travaux bruyants de percement et abattage de cloisons seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint. Puis les espaces libérés au rez-de-chaussée permettront d'agrandir le périscolaire en leur donnant de nouvelles salles.

Parallèlement, une étude sera menée pour restructurer et mettre aux normes l'école maternelle.

À Parozet, le projet d'extension est lancé : tous les acteurs et utilisateurs du groupe scolaire ont été préalablement consultés sur leurs besoins. L'appel à candidature pour les architectes a été lancé, un comité technique et un jury ont été constitués afin de faire un choix dans le courant de l'automne.

En élémentaire, 4 classes supplémentaires seront créées, 3 en maternelle, ainsi que de nouveaux dortoirs et vestiaires, des salles de bibliothèque, de musique, des ateliers,

un ascenseur... Un nouveau Centre de Loisirs et de périscolaire sera créé ainsi qu'un nouveau restaurant scolaire (self service). Les travaux devraient débuter à la rentrée 2015 par l'extension maternelle, la construction du nouveau centre de loisir et du restaurant scolaire (12 à 14 mois de travaux). Ensuite, après basculement des classes dans les nouveaux locaux, pourront se réaliser les travaux de transformation ou réhabilitation des salles existantes. La livraison est espérée, si tout se passe bien, pour la rentrée 2017.

Pour faire face aux besoins des familles, est-il prévu d'agrandir les accueils périscolaires ?



➤ **À Perdtamps**, en attendant les travaux qui permettront de créer un espace supplémentaire au RDC, la salle de motricité de l'école maternelle sera utilisée (utilisation possible grâce à une nouvelle organisation consécutive à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires). D'autre part, l'embauche d'un animateur supplémentaire à la rentrée permettra d'augmenter la capacité d'accueil qui passera de 40 à 60 enfants.

➤ **À Parozet**, la salle de motricité sera aussi utilisée mais sans embauche de personnel ; la capacité d'accueil passera de 40 à 48 enfants.

➤ **Aux Vertes Campagnes**, l'embauche d'un animateur supplémentaire à la rentrée permettra d'accueillir 80 enfants au lieu de 70 actuellement.

Grâce à ces aménagements, il ne reste plus que très peu d'enfants sur les listes d'attente. Les parents inscrivent habituellement leurs enfants sur le maximum de créneaux dont ils pourraient avoir besoin et, généralement, ces listes diminuent à la rentrée avec l'inscription aux activités extrascolaires, les désistements ou annulations...



HOMMAGE

LES 130 ANS DE LA BOULANGERIE REYGROBELLET



Le dimanche 8 juin, le temps était de la partie pour accueillir la foule des invités venue partager le verre de l'amitié à l'occasion des 130 ans de la boulangerie REYGROBELLET. La soirée, superbement organisée, s'est déroulée en musique sous la direction de monsieur Gilles GREGGIO.

Depuis 130 ans, la boulangerie, affaire de famille pour les REYGROBELLET, est installée 53 rue du Commerce.

Fondée en 1884 par Jean, puis reprise par son fils François, elle est à présent aux commandes de Paul, arrière-arrière petit fils de Jean. Ces artisans ont donné et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour toujours nous régaler avec leurs pains, viennoiseries, gâteaux sans oublier les chocolats et glaces. Ici, tout est fait maison et pétri avec amour ! 130 ans déjà ! C'est le commerce de Gex le plus ancien ayant traversé les années en s'adaptant aux désirs gustatifs de plusieurs générations de clients.

Joyeux anniversaire et bonne route à ce commerce d'exception !



UN NOUVEAU COMMERCE

LA BOUTIQUE ROSELIZ

Madame Wara MAIZ, jeune créatrice déjà à la tête d'un atelier de couture à Ferney-Voltaire, est la nouvelle propriétaire de la Boutique Roseliz située avenue Francis Blanchard. Installée en janvier dernier, elle vous accueillera dans son nouvel atelier.

La styliste et son équipe proposent tous travaux de couture, des retouches de vêtements et la création de robes sur mesure et robes de mariée. Madame MAIZ envisage également d'ouvrir un espace mercerie.

Boutique Roseliz - 72 rue Francis Blanchard - 01170 Gex
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h - Tél. 04 50 41 40 27



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

➤ COUP DE CHAPEAU

En Division Nationale 6, à Bourg-en-Bresse le dimanche 18 mai dernier, l'équipe féminine de la Gexoïse, coachée par Céline BOUILLLOT et Frédéric LAYAT, supportée par un public fourni et enthousiaste a vécu un instant magique à l'annonce des résultats en se voyant attribuer la plus haute place du podium : championnes de France DN6 !

➤ À LA RENCONTRE DE GEX SKI CLUB

Sans attendre le retour de la neige sur le massif Jurassien, l'équipe du Gex Ski Club s'est remise au travail pour préparer la prochaine saison.

Sont présents sur la photo (de droite à gauche) : Marie-Aline ALBERTONE (trésorière), Thierry BOROWIEC (entraîneur), Cati COUPAT (co-secrétaire), Alain TREMOUILLE (président), Patricia DEMOUGEOT (section handi-ski), Pascal DRILLIEN (président sortant), Alain MAGEUX (commission sportive).

Les premiers rendez-vous du club seront le forum des associations à Perdtemps le 6 septembre, la vente de jus de pomme le 11 octobre et la bourse au ski le 8 novembre toujours à Perdtemps.

Le club accueille tous les ans environ soixante-dix enfants, encadrés par deux entraîneurs ESF et une dizaine d'entraîneurs bénévoles diplômés.

La saison passée, les équipes filles et garçons ont obtenu la 4^e place sur le Massif Jurassien. L'objectif sportif pour la prochaine saison sera de remonter sur le podium.

La section handi-ski inaugurera également son nouveau local au pied du Télécombi de la Faucille.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site : www.gexskiclub.com



DÉTENTE

➤ LA BIBLIOTHÈQUE CÔTÉ JARDIN

Avec l'arrivée des beaux jours, la bibliothèque municipale de Gex a installé un petit coin lecture sur la pelouse avec quelques chaises et tables de jardin. L'endroit idéal pour lire un bon roman ou feuilleter une revue en plein air.

Bibliothèque municipale
81 rue de Gex-la-Ville - 01170 Gex
Tél. 04 50 41 86 92



Zoom sur...



Les rendez-vous d'été

Visiter sa ville

Visites guidées de Gex : partez à la découverte des principaux bâtiments publics et des belles demeures construites aux XVII^e et XVIII^e siècles. Découvrez également les fontaines témoins de traditions et savoir-faire typiques du Pays de Gex.

- **Les mardis 29 juillet, 5 et 26 août.** Départ à 15 h depuis l'O.T.P.G.F. (durée 1 h 30).
- **Visites en anglais le mardi 19 août.** Départ à 15 h 30 depuis l'O.T.P.G.F. (durée 1 h 30).
- **Le mardi 12 août :** jeu de pistes dans Gex. Départ à 14 h 30 depuis l'O.T.P.G.F. (durée 2 h). Gratuit.

Infos et réservations : 04 50 41 53 85
ou info@paysdegex-lafaucille.com

Mesurer la beauté de son environnement

- **Vendredi 15 août : de 18 h à 22 h 30 : randonnée coucher de soleil au Montrond.** Profitez d'un moment unique au cours d'une randonnée en soirée sur les sommets pour admirer le coucher de soleil et les lumières scintillantes du bassin lémanique. Après un pique-nique tiré du sac, le retour s'effectuera dans l'obscurité et le calme de la nuit pouvant révéler les surprises de la faune locale. Départ : rdv parking du col de la Faucille (caisses des remontées mécaniques). Tarif : 18 €. Tarif famille (2 adultes + 2 enfants) : 60 €. Niveau : Facile. Inscription par sms au 06 76 15 05 35 ou e-mail carole.cheneval@lesaem.org ou à l'Office du Tourisme du Pays de Gex – La Faucille au 04 50 41 53 85. Matériel : vêtements adaptés à la randonnée, chaussures de randonnée et bâtons (conseillés). Sac à dos avec eau,

pique-nique, coupe-vent, polaire, gants, bonnets, appareil photo et lampe frontale.

- **Vendredi 22 août : à la rencontre des Konik Polski (petits chevaux polonais). Randonnée avec la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura (RNN).** Sortie nature au Turet à la découverte des Konik Polski. Durant cette journée, la RNN effectuera un travail de sensibilisation auprès des petits et des grands. Départ : 9 h 30. Durée : toute la journée. Pensez au pique-nique ! Gratuit !
- **Le 20 et le 21 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine,** des balades et découvertes vous seront proposées. Découvrez le programme à la rentrée.

Prendre quelques bouffées de culture

- **KAKEMONOS à la bibliothèque municipale.** À la bibliothèque municipale, outre la consultation gratuite des ouvrages, vous pourrez admirer tout l'été, aux heures d'ouverture habituelles au public, les kakémonos (affiche ou panneau réalisé sur un support souple) réalisés au fil des mois par les classes maternelles et élémentaires dans le cadre du concours 2013 « P'tits yeux Grand écran » organisé par la Mairie et dont le thème était l'Asie.
- **« Au cœur des arts », 7^e concours de poésie organisé par l'Archipel des Mots.** L'Archipel des Mots organise son 7^e concours de poésie sur le thème national proposé par Le Printemps des Poètes : « Au cœur des arts ». Conditions de participation : tout poète amateur peut adresser à l'Archipel des Mots 1, 2 ou 3 poèmes originaux en français de forme

libre, vers ou prose. Les créations devront parvenir à l'Archipel des Mots au plus tard le 30 septembre 2014, dactylographiées en format A4, soit par courrier à l'adresse ci-dessous, soit par courriel. Merci d'indiquer les coordonnées de l'auteur : nom, âge, adresse, téléphone et/ou adresse email. Une participation de 6 € sera demandée. **Pour en savoir davantage sur le concours :** http://www.larchipel-des-mots.fr/Larchipel_des_mots/Poesie.html
L'Archipel des Mots - 81 rue du Commerce 01170 Gex - www.larchipeldesmots.fr
Tél. 04 50 20 40 24
contact@larchipeldesmots.fr

Ajouter des valeurs sûres

- **Découvrez le Fort l'Écluse.** Ouverture du Fort au public jusqu'au 14/09/2014 de 10 h à 18 h 30. Visite guidée du vendredi au lundi : 10 h 30, 13 h 30, 15 h, 16 h 30. Durant toute la saison estivale, des animations ou concerts sont programmés. Vous en trouverez le détail sur des dépliants mis à disposition en mairie ou sur le lien du site : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/fortlecluse/animations-14.html>
- **Visitez le Château de Voltaire du 1^{er} avril au 31 octobre :** mardi au dimanche 10 h-13 h et 14 h-18 h. Les lundis de juillet et août 10 h-13 h et 14 h-18 h. Accès libre au parc 10 h-18 h. Visites commentées, français et anglais, sur réservation. Tarifs : 5,50 €, gratuit pour les moins de 18 ans, les moins de 26 ans ressortissants des 27 pays membres de l'UE, les personnes handicapées et leur accompagnateur et les demandeurs d'emploi.
Informations : 00 33 (0)4 50 40 53 21
voltaire.monuments-nationaux.fr



Solidaires pour
l'Avenir de Gex



Gex 2014
h&p
humainisme participation

La rentrée s'annonce d'ores et déjà chargée. En matière scolaire, outre la mise en place des nouveaux rythmes dans nos écoles maternelles et élémentaires, la ville a décidé des travaux de remise aux normes d'accessibilité et d'agrandissement des capacités d'accueil scolaire et périscolaire à l'école élémentaire de Perdtemps.

Le Conseil Municipal lancera le concours d'architecture de l'extension du groupe scolaire de Parozet pour un début des travaux en 2015.

Le nouveau comité de pilotage du projet urbain du centre-ville sera remis sur les rails et un assistant à maîtrise d'ouvrage sera retenu afin d'avancer sur ce dossier important. Entre autres missions, il s'agira de mettre en place les moyens de communication et d'échange avec la population sur le choix à faire pour redynamiser le commerce, les services, mais aussi profiter de l'arrivée dans quelques années du Bus à Haut-Niveau de Service nous reliant à Genève, pour que Gex conserve sa place de pôle urbain régional dans un bassin lémanique en pleine croissance. Pour la ville, il s'agira également de remettre la culture en son centre (cinéma,...).

Pour réussir, votre adhésion est essentielle et votre participation sera vivement attendue.

En matière culturelle, la programmation 2014-2015 a été revue et s'ouvre encore davantage vers le public jeune. Outre deux spectacles pour les plus petits, une soirée spéciale ados (12-15 ans) sera organisée à la salle des fêtes le 17 octobre. Ce sera un essai et s'il est concluant, d'autres soirées seront proposées aux jeunes Gexoïses lors de la prochaine saison.

En cette période de vacances, vous pouvez profiter pleinement de la promenade des berges du Journans et de son parcours santé.

Bonnes vacances à tous.

**Pour Gex Avenir
Patrice DUNAND**

Les rythmes scolaires

Si nous louons les efforts de la majorité, nous trouvons dommage d'avoir écarté le choix d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT), qui aurait permis de bénéficier de l'aide d'un groupe d'appui départemental réunissant préfet, direction départementale de l'éducation nationale, les caisses d'allocations familiales et le conseil général. Le PEDT aurait en outre allégé le coût de la réforme pour Gex (estimé à 400 000 € par an), en permettant l'obtention d'une subvention de la CAF de 54 € par enfant.

Au 1^{er} juillet, le nombre d'enfants inscrits apparaissait étrangement faible au regard des prévisions, alors que les inscriptions devaient être closes le 4 et que le Maire s'est engagé sur la gratuité des activités péri-éducatives (APE). Bien que les thèmes des APE soient définis, le fait qu'elles ne soient pas encore clairement identifiées – ou à tout le moins communiquées aux parents – est peut-être à mettre en relation avec ce faible taux d'inscriptions.

Projet urbain du centre-ville.

Une nouvelle commission urbanisme élargie à tous les conseillers municipaux a eu lieu le 3 juillet. Un Comité de pilotage va également se mettre en place, réunissant les conseillers municipaux de deux Commissions, urbanisme et économie-tourisme, ainsi d'autres acteurs comme l'association des commerçants de Gex et le syndicat du Patio. Il serait bon je crois de convier un représentant de l'association Défi Centre Gex, qui a fait un travail important de propositions en 2013.

Les prochaines étapes sont le choix d'un cabinet d'études Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin d'accompagner la ville dans la définition du projet. Un processus de sélection d'AMO va être engagé dès septembre. Le choix sera finalisé par le Comité de pilotage, on l'espère tout début 2015.

Nous saluons d'ores-et-déjà la démarche de M. Dunand, qui montre une volonté d'ouverture et de dialogue dans la conduite de ce projet important pour Gex.

**Sébastien CHARPENTIER, Brigitte POUZET,
Jean-Pierre TURIN, Sylvie FORSTMANN,
Michel AMIOTTE
www.solidairesgex2014.fr**

Tout ça pour ça ?

(Suite mais pas fin du feuilleton du projet de centre-ville de Gex)

Il semblerait que la nouvelle municipalité a décidé de réduire largement la voilure du projet de centre-ville. Il est évoqué en particulier le renoncement à construire des équipements dans le talus du Parc des Cèdres. Il était prévu dans le projet initial d'y réaliser à la fois le parking relais du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service (Gex-Genève Cornavin) et l'équipement culturel. C'est donc sur une emprise réduite que devrait se réaliser le nouveau projet.

Le dévoiement de l'avenue de la poste étant acté, c'est sur son ancienne emprise, sur le parking du Jura et le square Jean Clerc que le projet se réalisera. Par ailleurs, il semblerait que la construction de logements prévus dans un premier temps à plus de 200 passerait sous la barre des 100 logements rendant impossible l'équilibre financier du projet initial.

Il y a fort à parier que dans ce contexte la création d'un ensemble culturel en centre-ville sera une fois de plus repoussé aux calendes grecques.

Si nous revenons au parking relais du BHNS, son implantation devient problématique dans le nouveau périmètre. Il devra être aérien et il devra donc prendre de la place aux espaces publics, restreints de fait.

Nous régressons dans ce cas vers une version à peine améliorée du projet de 2008 soit un gros immeuble avec des commerces sur la place du Jura.

Si ce scénario devait se révéler conforme à la réalité (ce que nous ne pouvons pas croire) nous ne le soutiendrions pas.

Si nous ne persistons pas dans l'épure présentée et largement débattue nous passerons à côté de la seule chance pour Gex d'avoir un vrai centre. Les décideurs d'aujourd'hui porteront la responsabilité de cet échec demain.

**Henri REDIER DE LA VILLATTE
www.henriredier.fr
Muriel CHARRE**

Se divertir à Gex



SAISON CULTURELLE

➤ **LA SAISON CULTURELLE 2014-2015 DÉMARRE LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014 À 20H30 AVEC « UN NERF DE SWING » À LA SALLE DES FÊTES**

Du jazz manouche avec Marie TOUR, violon, Mehdi ABDAOUI, guitare rythmique, Bastien FAMELART, contrebasse et Luca TERRITO, guitare. Ce quartet vous emmènera, le temps d'une soirée, sur la route du Quintet du Hot Club de France racontant les voyages en roulotte et l'odeur des sentiers battus. L'aventure musicale de ces quatre artistes passionnés et talentueux dure depuis 2007.

Ouverture des portes dès 20 h 15.

Tarifs : 8,30 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4,40 € ; « passeport culture jeune » : 3,90 €.

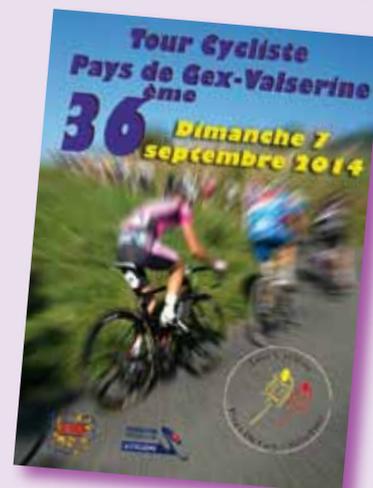
Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles.

Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr



ÉVÈNEMENT

➤ **DIMANCHE 7 SEPTEMBRE : TOUR CYCLISTE DU PAYS DE GEX PRÈS DE CHEZ VOUS !**

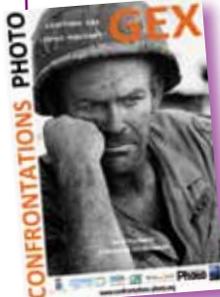


Le départ des coureurs se fera à 12 h 50 de l'espace Perdtemps pour une arrivée à 17 h à Divonne-les-Bains après 160 kilomètres sur les routes du Pays de Gex et de la Valserine (après la traversée de Crozet, Thoiry, Saint-Jean de Gonville, Chézery, Champfromier, Confort, Lancrans, Longercy, Fort l'Écluse (15 h 11), Challex, Fenières, Sergy, Villeneuve, Echenevex, Gex (16 h 19), Grilly, Vesancy, Divonne, le tour du lac puis l'Esplanade du lac. Venez nombreux supporter les cyclistes sur leur parcours !

➤ **CINÉMA LE PATIO**



À partir de septembre, au cinéma Le Patio, les filles prennent le pouvoir en choisissant, via le site internet, le film qu'elles voudront voir **les vendredis 26 septembre, le 17 octobre et 21 novembre 2014**. Jusqu'au 31 juillet, un sondage est disponible sur le site : <http://cinegex.wix.com/lepatio#!girl-power/csy3>. Le résultat du vote sera mis en ligne le mois précédant la soirée pour laquelle les filles auront leur place à 5,10 euros.



➤ **PHOTOGRAPHIE**

Les confrontations gessiennes de la photographie 2014 se dérouleront du **3 au 5 octobre 2014** à l'espace Perdtemps.

Dossier complet à retrouver dans l'Écho de Gex d'octobre-novembre.

À NOTER

Institutionnel

- **Judi 21 août : 18 h 30**
Cérémonie de libération de Gex, hommage à Alexandre Reverchon, stèle des Vertes Campagnes
- **Lundi 15 septembre : 18 h 30**
Réunion du conseil municipal en salle du conseil
- **Lundi 13 octobre : 18 h 30**
Réunion du conseil municipal en salle du conseil

Médical

- **Lundi 18 août : 10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 19 h**
Don du sang à la salle du Vidolet de Cessy ainsi que dans le camion
- **Lundi 6 octobre : 14 h 30 à 16 h 30**
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques. Avenue de la Poste

Culture

- **Mardis 5 et 26 août : 15 h et depuis l'Office de Tourisme**
Visite de Gex (durée 1 h 30 environ).
Renseignements : 04 50 41 53 85
- **Mardi 19 août : 15 h et depuis l'Office de Tourisme**
Visite en anglais de Gex (durée 1 h 30 environ).
Renseignements : 04 50 41 53 85

- **Samedi 20 et dimanche 21 septembre**
31^e édition des Journées européennes du patrimoine « Patrimoine culturel, Patrimoine naturel ». Le **samedi 20 septembre**, venez découvrir, de 10 h à 12 h, les berges aménagées du Journans, le parcours, les différentes essences d'arbres et le parc du château de Pré Bailly. Rendez-vous sur le parking des Vertes Campagnes. Le **dimanche 21 septembre**, est prévue une balade à partir du réservoir du Pailly jusqu'au chalet des Platières, chalet d'alpage caractéristique du Pays de Gex. L'occasion de découvrir la faune, la flore, l'activité humaine qui a marqué le paysage aux cours des âges. Pour ceux qui souhaitent rester sur place, un pique-nique est organisé au chalet. Veuillez apporter vos victuailles. Dans l'après-midi, une promenade au chalet de Branveau est envisagée. Rendez-vous devant l'Office du tourisme à 9 h 45, sur préinscription auprès de l'Office du tourisme.

Environnement

- **Mardi 9 septembre : 18 h**
Réunion d'information sur le compostage à la CCPG - 426, chemin des Meuniers à Prévessin-Moëns



Associations / Écoles

- **Samedi 16 août : 18 h 30**
Challenge Nicollin organisé par le Football Club Cessy-Gex au stade de Chauvilly
- **Samedi 6 septembre : 12 h à 18 h**
Forum des associations à l'espace Perdtemps. Buffet, buvette, animations et démonstrations
- **Samedi 13 septembre : dès 19 h (ouverture des portes)**
Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gex à l'espace Perdtemps
- **Vendredi 19 au dimanche 21 septembre**
12^e édition du Salon de l'Habitat organisé par P.G.P.A. à l'espace Perdtemps. Plus d'infos : www.foiredex.com



Gex pratique

État civil

Naissances

Tom DIEFFENBRONN	29.04.2014
Malo AMOSSÉ	12.05.2014
Louise YORDANOV	14.05.2014
Anaëlle TOUZET	23.05.2014
Tiyaa VILLEGIER	23.05.2014
Axel JAMBON	25.05.2014
Guillaume RONDOUIN	25.05.2014
Evan AMORIM NOGUEIRA	31.05.2014
Jules DEL TORCHIO	03.06.2014

Mariages

Diolène DUTEMPS et Mohamed HAMDA	17.05.2014
Virginie VALET et Cédric COLLOS	14.06.2014
Sakina MEREZZI et Audi SYLEJMANI	21.06.2014

Décès

Bernard FOL	27.02.2014
Jean ROCHER	24.04.2014
Pierre LECOMPTE	30.05.2014
André BERTHIER	03.06.2014
Annie CROCHAT née DURTSCHI	07.06.2014
Edith HALDEMANN née BEYVIN	15.06.2014
Martha BLANC née KUNZLI	16.06.2014
René MAZUIR	17.06.2014
Henriette BLAIN née RIVOLTA	17.06.2014
Georges PYTHON	23.06.2014
Bernard LANDOIN	28.06.2014
Laurence DURAFFOUR née FAVRE	29.06.2014

À RETENIR

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 15 septembre 2014 à 18 h 30, salle du conseil municipal.

La séance est publique et ouverte à tous. Consultez l'ordre du jour sur le site www.ville-gex.fr à la rubrique « conseil municipal ».

Salon de l'étudiant



Le salon de l'étudiant de la rentrée se déroulera le **samedi 6 septembre** à Lyon, à la Sucrière. De nombreuses écoles présentes à ce salon permettent aux jeunes de trouver une formation et un projet d'orientation.

Rappel tontes et feux



Afin de respecter la tranquillité publique, la tonte des pelouses et le brûlage à l'air des déchets ne peuvent se faire librement. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des engins pouvant occasionner une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies, perceuses...) **sont autorisés uniquement :**

À RETENIR

- > les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- > les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- > les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage à l'air des déchets verts ou ménagers est **strictement interdit**.

Rendez-vous à la déchetterie la plus proche (Versonnex).

Horaires d'ouverture ci-contre ou sur le site www.ccpq.fr

Permanences des élus

> **Patrice DUNAND, Maire**
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

> **Dominique COURT, 1^{er} Adjoint**
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 11 h 30

> **Christian PELLÉ, 2^e Adjoint**
Travaux, Voirie, Espaces verts
et Environnement
Permanence : Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous : Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

> **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe**
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous : Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

> **Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint**
Associations et Sports
Sur rendez-vous : Mardi : 17 h 30 à 19 h 30

> **Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe**
Affaires scolaires
Sur rendez-vous : Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

> **Benoît CRUYENNINCK, 6^e Adjoint**
Tourisme et Développement économique
Permanence : Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous : Lundi : 11 h à 12 h

> **Monique MOISAN, 7^e Adjointe**
Affaires sociales
Sur rendez-vous : Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

> **Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint**
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous : Mardi : 18 h 30 à 20 h

> **Véronique GILLET, 9^e Adjointe**
Logement
Sur rendez-vous : Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

> **Mairie**
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

> **Bibliothèque municipale**
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires : mêmes horaires

> **Piscine municipale**
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 18 h à 19 h 45
Mercredi : 14 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h 30 à 13 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15

Vacances d'été : du mercredi 2 juillet au dimanche 31 août 2014
Lundi, mardi et vendredi : 14 h à 19 h 15 ;
mercredi et jeudi : 12 h à 19 h 15 ; samedi :
10 h à 17 h 45 ; dimanche : 9 h à 12 h 15
Tél. 04 50 41 66 21

> **Police municipale**
Lundi : 8 h à 9 h
Mardi : 8 h à 9 h
Mercredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Jeudi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

> **Office de Tourisme Gex - La Faucille**
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h - 14 h 30 à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
Tél. 04 50 41 53 85

Éducation

> **Inspection de l'Éducation Nationale**
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60 - Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

> **Caisse d'Allocations Familiales**
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève à ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

> **Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)**
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

> **Communauté de Communes du Pays de Gex**
135 rue de Genève
Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 16 h

> **Mutualité Sociale Agricole**
Salle des arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi (sans RV)

> **Point Accueil Solidarité de Gex**
228 avenue des Alpes
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Tél. 04 50 41 54 62

> **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**
Salle des arcades
4^e mardi : 10 h à 12 h
(contacter M.TIGNAC 04 74 50 40 68)

> **Service emploi CCPG**
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00 - emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur : www.ccpq.fr/emploi

Numéros utiles

> **Ramassage des encombrants**
ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

> **Déchetteries du Pays de Gex**
VERSONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) :
04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) :
04 50 59 14 64

La déchetterie de Saint-Genis-Pouilly, en travaux depuis le 3 mars, est à nouveau en service depuis le 23 mai 2014.
Ouverture au public - Horaires d'été
Lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture tous les jours fériés

> **N° Vert : 0 800 800 215**
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre information :
04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

> **Pharmacies de garde** : 32 37
> **Médecins de garde** : 15
> **Gendarmerie** : 04 50 41 54 26 ou 17
> **Pompiers** : 18
> **Hôpitaux** :
Centre Hospitalier Alpes Léman
(Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) :
08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Foire

Vendredi 5 septembre 2014, place du Jura de 8 h à 18 h

